

Messieurs les commissaires.

6212-09-066

1-

Avec sa ligne haute tension projetée au côté de ma maison il y a deux ans, Hydro-Québec est venu réveiller en moi des souvenirs assez pénibles en ce qui regarde sa façon d'agir avec les gens qu'elle dérange et sa manière d'oublier les autres citoyens qui, non seulement ne savent pas ce qui se trame à leur insu, mais qui devront vivre avec des pans de leur environnement complètement changés par la suite, et pour le reste de leur vie. Le tout payé par les clients, c'est-à-dire tout le monde.

En mai 2012, je recevais une lettre d'invitation pour me rendre au Château-Joliette afin de recevoir de l'information à propos du passage projeté d'une ligne haute tension, 735 kV quelque part dans le rang ici. Pour avoir connu dans les années 70 la construction d'une autre 735 kV traversant ma terre et les dégâts inhérents à une telle entreprise, et surtout la difficulté de seulement se faire entendre par l'Hydro qui délègue tantôt un premier type qui a réponse rassurante à tout; tantôt un deuxième, autoritaire, qui menace de ne plus rien offrir si je refuse le montant ridicule proposé; puis, un 3ième, un super-conciliant, allant même jusqu'à déchirer l'entente déjà signée afin de la rendre plus généreuse. En action parallèle, l'Hydro travaillait derrière mon dos, avec un autre discours, auprès de tous les membres du groupe que je présidais, à les faire signer une entente à mon insu, suite à des visites privées. Celui-là m'avait dit à peu près ceci : «Je crois, M. Trudel, que vous n'êtes pas au courant des derniers développements. N'est-ce pas, M. untel... N'est-ce-pas M. ...» Les gens de mon groupe ont acquiescé en baissant la tête l'un après l'autre.

2-

Mai 2012, commence une 2ième séquence avec l'Hydro.... un arrière-goût amer dans la bouche. Cette fois-ci, 30 ans plus tard, ce fut pire encore.

Normalement, je me serais attendu à ce que Hydro soit plus sensible, plus attentive aux lois et règlements qui s'appliquent en matière d'acceptabilité sociale. Au contraire. On me convoque, en tant que propriétaire concerné par le tracé, au Château-Joliette. Je suis resté surpris, rendu sur place, d'être reçu et d'avoir été guidé, comme par la main, par une hôte, charmante par ailleurs, me faisant faire le tour des tables. Le médecin de 35 ans (?) d'expérience avec l'Hydro m'a particulièrement intrigué avec son assurance qu'une ligne haute tension ne crée pas plus de dommage qu'un téléphone cellulaire... Je ne connais rien du côté domageable des cellulaires, mais ce qui me préoccupe ce sont mes lourds acouphènes. Je soupçonne que la ligne qui passe dans mon rang, ici, (26.4 kV), de les entretenir. Elle passe à une vingtaine de pieds de mon oreiller. Alors, que dire de la crainte qui s'installe à l'annonce d'une 735 kV planifiée pour passer près de ma maison?

À cette même occasion, dite de consultation, deux spécialistes en évaluation, chiffres à l'appui, me disaient que les enquêtes auprès des transactions survenant à proximité de telles lignes prouvaient qu'aucune dévaluation immobilière ne se produisait.

Toujours à cette même soirée, un technicien de l'Hydro m'a dit que les fils devaient passer, selon les plans, à 70 mètres de mon terrain. Un autre, ou le même (?), a dit à mon voisin que la ligne passerait au dessus du fossé actuel, ce qui représente 32 mètres de mon terrain. Pour me rassurer devant cette contradiction (ou mensonge?), le représentant de l'Hydro, M. Pierre Dupuis m'a dit : «N'écoutez pas les voisins. Fiez-vous à l'Hydro pour vous renseigner.»

L'Hydro dilue et arrange son information selon l'individu présent devant elle, en l'absence de tous témoins autres que ses spécialistes ou engagés. Une armée d'experts contre des individus gardés isolés.

3-

J'imagine que le BAPE sera surpris d'apprendre qu'à ma connaissance la toute première séance d'information à propos de cette ligne, offerte à des citoyens réunis (c'est-à-dire non isolés) s'est produite en présence de la Régie, il y a 2 mois seulement. J'ai souvenance que pour tester la bonne conscience de son interlocuteur, mon père disait : «Est-ce que c'est pour raconter ailleurs ?» Quand j'entends l'Hydro parler de ses près de 300 portes-ouvertes pour informer la population, je me demande où se trouve la limite entre marketing, mensonge et information mesurée. Et de quelle façon s'y prend-elle pour informer adéquatement ceux qui payeront les 1.3 Milliards en cause ?

J'avoue que l'absence de raisons pour justifier la construction de la ligne, et la panique causée dans la tête des autres personnes touchées ne m'est venue que par la suite: dans le hall d'entrée, par exemple, à jaser avec ces gens qui sortaient soit faussement rassurés, soit résignés à leur sort devant cette réalité implacable : «L'Hydro, c'est un bulldozer, on n'a rien à faire pour les empêcher de faire ce qu'ils veulent».

Certains interviennent dans les journaux, et j'entends qu'une rencontre publique se prépare, à l'initiative du Maire de St-Liguori, aux fins de réunir les gens de la région pour leur expliquer, entre autres que même les élus de Lanaudière soupçonnaient Hydro de les avoir roulés dans la farine. On y avait invité, pour l'occasion un citoyen de St-Jean-de-Matha qui avait eu à vivre une expérience analogue, à la tête d'un groupe de citoyens, fin des années 70.

J'ai par la suite participé à un comité de réflexion aux fins de faire parvenir au bureaux-chefs de l'Hydro une série de questions que je croyais pertinentes pour la circonstance.

4-

Ces questions ont été transmises de mains à mains, au début décembre 2012, par notre maire, accompagné du préfet de la Matawinie. Les réponses, entrées quelques jours plus tard, soulevaient encore plus d'interrogations. Mais comme le Président de l'Hydro nous avait confirmé

par lettre que nous allions pouvoir réexaminer ce dossier, je m'en suis remis à cette éventuelle réunion d'information que le président André Boulanger n'a plus jugé utile de convoquer.

Entre temps, l'Hydro décidait de positionner autrement son projet de tracé, et l'éloignait à bonne distance de ma propriété. Mais, comme citoyen, j'ai décidé de faire front commun avec le groupe CSHT. C'est par ce regroupement que, comme bien d'autres, j'ai réalisé que ce projet de ligne pouvait être totalement remplaçable par une solution sans pylône aucun; et que l'Hydro s'était fait autoriser une façon de faire à la fois plus économique et plus respectueuse de l'environnement : la Solution 2 actuelle, appelée solution de la compensation série.

Je me suis permis de suivre les débats à la Régie de l'Énergie, en octobre dernier; et les audiences du BAPE, pour en venir à la position suivante:

Je trouve inacceptable, en conclusion, que :

- 1- Hydro-Québec utilise toutes sortes de subterfuges pour éviter d'informer la population sur la réelle nécessité de produire de telles balafres outrageantes contre notre nature... à risques contre nos gens... à des coûts exorbitants pour ses clients, quand cette même Hydro-Québec s'est fait autoriser une solution sans impacts ni sociaux, ni environnementaux, à devoir installer la compensation en série à l'intérieur de leurs postes existants... tout cela nommé Solution 2;
- 2- Hydro-Québec continue toujours de cultiver des stratégies de cache-cache qui reviennent à contourner les impératifs d'une réelle démocratie, qui doit reposer sur une participation éclairée. En tel cas, d'organiser des consultations publiques fructueuses pour le mieux-être de notre collectivité.
- 3- Hydro-Québec dit et redit... puis entend décider pour nous... que la ligne projetée est absolument essentielle, sans donner les informations nécessaires aux gens pour permettre d'en juger par eux-mêmes.
- 4- le BAPE soit mis à contribution si tôt pour juger de l'opportunité de cette ligne (option 1), et ce, avant même que la Régie de l'Énergie n'ait rendu son verdict.

Je demande au BAPE que:

- 1- soit reconnue l'obligation de respecter les règles de l'acceptabilité sociale, au point de disqualifier tout projet qui y passerait outre, y inclue la présente option ou solution préférée par Hydro Québec, la solution 1;
- 2- soit plutôt recommandée auprès des instances concernées la solution de l'Hydro-Québec elle-même, qui ne représente aucun impact négatif sérieux sur notre environnement, soit leur Solution

Je serais prêt, à la prochaine occasion, d'appuyer la candidature de Hydro-Québec pour le trophée "Noirceur"... pour nous avoir caché pendant 3 ans l'existence de sa propre Solution 2.

Sincèrement vôtre,

Yvon Trudel

Accusé de réception serait apprécié.